



Collège de zone de secours « Val de Sambre »

En application de l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, telle qu'amendée ultérieurement, la liste des délibérations prises par le Collège de zone est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone visé à l'article 20 ainsi que dans tous les postes de la Zone OU par leur mise en ligne sur le site Internet de la Zone.

Liste des délibérations de la séance du Collège de Zone du 28 avril 2023

1. Approbation du procès-verbal du Collège de zone du 14 avril 2023
2. Mise en irrécouvrable de factures ambulance 2017 pour cause de forclusion
3. Mise en irrécouvrable d'une facture AMU pour cause d'insolvabilité
4. Mise en irrécouvrable de certains droits constatés - Année 2019
5. Mise en irrécouvrable de certains droits constatés - Année 2020
6. Contraintes à l'encontre de certains débiteurs de la zone
7. Stage AMU - Accueil de
8. - Disponibilité pour maladie – Traitement d'attente
9. Procédure de recrutement d'un secrétaire administratif statutaire – échelle D6 – Candidatures recevables et non recevables
10. Proposition Conseil de zone - Ethias - Assemblée générale ordinaire
11. Proposition Conseil de zone – Appel à candidatures pour l'emploi de 6 sapeurs-pompiers volontaires - Postes à pourvoir par transfert du personnel ambulancier vers le personnel pompier
12. Proposition Conseil de zone - Admission au stage de 23 ambulanciers volontaires non-pompiers - Puisement dans la réserve de recrutement
13. Ordonnancement du mandat N° 297 au N° 298
14. Ordonnancement du mandat N° 299 au N° 317

Points adjoints à la séance :

15. Ordonnancement du mandat N° 318
16. Ordonnancement du mandat N° 319 au N° 331

Le Secrétaire de Zone,

Xavier GOBBO.

Le Président de Zone,

Jean-Charles LUPERTO.